



CSE Extraordinaire du 09 avril 2020 Déclaration UNSa

☎ 0387207536 / 0608756243
Web <http://tdf-UNSA.org>
🐦 <http://twitter.com/TdfUNSA>

Le 09 avril 2020

Monsieur le Président,

Dans le contexte économique difficile induit par la pandémie Covid-19 sévissant en France et **dan**s le monde entier, l'UNSa appuiera toute mesure pouvant atténuer les impacts de la crise sur les salariés de TDF.

De ce point de vue, certaines décisions de principe qui vont être discutées lors de ce CSE exceptionnel, vont dans le bon sens et peuvent rassurer les salariés de TDF :

- Le principe de ne pas recourir au chômage partiel jusqu'à la fin de la crise, même si celle-ci devait durer jusqu'à fin mai,
- La replanification de l'activité essentielle,
- La préservation des ressources pour permettre à TDF de rebondir à la fin du confinement.

En contrepartie, pour gérer la sous-activité dans les entités concernées, les mesures prévues sont :

- La pose du solde des congés payés et jours TDF avant le 31 mai,
- L'utilisation des repos compensateurs et des jours sans vacation
- L'utilisation des jours RTT acquis au 31 Mai,
- La promotion de la solidarité intra ou inter services.

Ces mesures nous semblent apporter une réponse équilibrée face à une situation sociale qui s'aggrave de jour en jour.

Toutefois, l'UNSa ne peut pas vous suivre sur la piste de prise de jours sur le CET. En effet, nous considérons que cela constituerait une inégalité entre salariés qui ont mis des jours sur le CET, soit par volonté personnelle ou du fait d'une suractivité, et ceux qui n'ont rien mis.

D'autre part, nous prenons acte avec satisfaction de la prise en compte de la demande des Organisations Syndicales pour que l'employeur TDF participe à l'effort de solidarité en accordant des journées d'absence rémunérée en complément des jours posés. Cependant, nous aurions apprécié un geste un peu plus significatif.

Enfin, nous estimons que l'élargissement, pendant le confinement, des mesures de participation financière de l'entreprise au télétravail à ceux qui sont en télétravail imposé, ainsi que votre engagement pour que la participation soit versée avant les vacances d'été, seront des éléments essentiels pour garder la motivation de vos collaborateurs.

Pour l'UNSa, il nous apparaît essentiel, dans ce contexte difficile, de tout faire pour garder une unité d'action afin de préserver au mieux les intérêts de l'entreprise et donc des salariés.